

SITE en VAL DE NOYE

Extrait du registre des délibérations

Séance du comité syndical du 20 février 2025

n° 2025-02-20-05

Date de la convocation

13/02/2025

Convoqués : 22 (12
titulaires + 10 suppléants)

Présents : 8

Représentés : 0

Absents : 14

OBJET :**FINANCES****Augmentation des
tarifs familles**

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt février à dix-huit heures et trente minutes, le Comité syndical, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie d'Ailly-sur-Noye sous la présidence de Vincent DAINE, Président

Étaient présents : Vincent DAINE, Pierre DURAND, Christine BOURDELLE PATRICE, Céline TAMPIGNY, Fabien LESIEUR, Cédric BOQUET, Gaëlle PROISY, Anne-Marie LATEUR.

Étaient représentés : /

Étaient absents excusés : Laurine COTEL, Richard BENOIT, Edith DELBEY.

Étaient absents non excusés : Nicolas BLIN, Annie COCHET, Gautier TOURNIQUET, Martial VAN HOOREBEKE, Gérard LEROY, Pascale GIRARD, Catherine WANTIEZ, Aurore PREVAL, Annabelle RATIER, Delphine SKRZYNSKI, Ludovic HERVY

Monsieur Cédric BOQUET est désigné secrétaire de séance

Suite à la revalorisation tarifaire de 2.06% de notre prestataire de restauration. Le Président propose l'augmentation des tarifs famille comme suit :

TARIFS ACTUELS	FORFAIT TEMPS DU MIDI			TARIFS PROPOSÉS	FORFAIT TEMPS DU MIDI			Evolution en €
	Repas	Garderie	TOTAL		Repas	Garderie	TOTAL	
QF < 550	2,03 €	2,88 €	4,91 €	QF < 550	2,10 €	2,88 €	4,98 €	0,07 €
551 < QF < 900	2,03 €	3,22 €	5,25 €	551 < QF < 900	2,10 €	3,22 €	5,32 €	0,07 €
901 < QF < 1500	2,03 €	3,64 €	5,67 €	901 < QF < 1500	2,10 €	3,64 €	5,74 €	0,07 €
QF > 1 500 €	2,03 €	3,84 €	5,87 €	QF > 1 500 €	2,10 €	3,84 €	5,94 €	0,07 €
Indéterminé	2,03 €	6,42 €	8,45 €	Indéterminé	2,10 €	6,42 €	8,52 €	0,07 €

Après en avoir délibéré, le comité syndical, à l'unanimité, décide :

- D'augmenter le prix des repas de 0.07 centimes d'euros
- Dit que l'augmentation sera effective à partir du 1^{er} mars 2025

Fait et délibéré ce jour, mois et an que dessus. Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour copie conforme

Le secrétaire de séance
Cédric BOQUET

Le Président
Vincent DAINE


